

Parquet du Tribunal de Police de Bobigny
26-28 Rue Louis Barrault
93600 Aulnay-sous-Bois

DECISION DE CLASSEMENT SANS SUITE

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN SCHINAZI
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler : RO

Rédacteur :

Maître,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 000201 ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE ART.R.417-9 AL.1,AL.2 C.ROUTE. ART.R.417-9 AL.3,AL.5 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **ROISSY EN FRANCE(95700), CIRCUIT 1.0**, au point kilométrique **2.400**, dans le sens **TERMINAL 2** en date du **18/09/2017 à 13h34**, par procès verbal n° _____ dressé par **SERVICE PN**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Après examen de votre réclamation et du procès-verbal, j'ai procédé au classement sans suite de cette (ces) contravention(s), les faits n'étant pas suffisamment caractérisés.

La Trésorerie Amendes de Seine St Denis a été informée par nos services, de l'annulation de l'amende forfaitaire majorée.

Dans le cas où votre client aurait effectué le règlement partiel ou total de cette majoration (à titre de paiement ou de consignation), il sera remboursé(e) ultérieurement par la Trésorerie Amendes de Rosny sous Bois.
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à **BOBIGNY**, le 20/09/2019

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
Le Commandant Divisionnaire
Fonctionnel VALENTINI Eric

